

Bilan simplifié de la section INDRE ET LOIRE pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	3730	3730
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	8917	8437
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-283	480
					Total(1)	12364	12647
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	12364		12364	12647	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	12364	0	12364	12647	total(1+2+3+4+5)	12364	12647

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	15285	12106	Produits d'exploitation(1)	15002	12586
achats	327	203	Cotisations	10323	10758
autres charges externes	1073	1045	Subventions	1820	1220
autres services extérieurs	3928	2473	Autres produits	0	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	2859	608
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	9957	8385			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	15285	12106	total(1+2+3+4)	15002	12586
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-283	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de 3700

Exercice clos au 31 décembre 2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31.12.2023 dont le total est de 12364 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un (bénéfice/déficit de 283 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations ou Néant si aucune

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↙

① Le Syndicat a tenu au printemps 2023, le Congrès Départemental FO ou Territorial ou Assemblée Générale. (septembre)

Le coût de ce congrès (ou assemblée) s'est élevé à un montant net de 659,25 €

2- Achat d'un photocopieur le -----pour un montant de -----€

3- ou Néant si aucun fait important.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

A préciser ou Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe 5314,62€

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Préciser si subventions de l'état ou des collectivités ou Néant si aucune.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de 352 euros. (grèves pour les retraites : 8€ par jour
44 jours x 8 = 352 euros)

Ou Néant si 0 euro.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 1 X salariés dont :
- 1 x employés + fonction
- x cadres + fonction
- x cadres supérieurs + fonction

- Un secrétaire départemental

Bilan des ressources de la section INDRE ET LOIRE pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	10 323,46 €
Reversement de cotisations.....	6 828,84 €
Subventions reçues.....	1 820,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	0,00 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	5 314,62 €